

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 5 JUILLET 2019

Ordre du jour

Éolien: Société WPD

La société WPD est venue présenter son projet au conseil municipal.

Suite à cette présentation, le conseil municipal a délibéré pour l'acceptation de l'étude.

Le maire étant concerné, n'a pris part ni au débat, ni au vote.

Rapport sur le prix et la qualité du service de l'eau potable 2018

Le RPQS 2018 est adopté à l'unanimité.

Bien sans maître

Monsieur le Maire fait part au conseil municipal d'un bien sur la commune devenant dangereux. Ce bien apparaît sans maître, et Monsieur le Maire demande au conseil municipal l'autorisation d'entreprendre une procédure pour l'acquérir. Après en avoir délibéré le conseil autorise le Maire à entreprendre une enquête préalable.

Recensement 2020: Nomination coordonnateur communal - recherche d'un agent recenseur

Françoise Escalle est nommée coordonnateur communal. Il faut se mettre en quête de trouver un agent recenseur sur la période de mi-janvier, mi-février.

Composition du Conseil Communautaire

La composition du conseil communautaire doit-être délibérée par le conseil communautaire et par les communes au plus tard le 31 août précédant le renouvellement des conseillers municipaux.

Le conseil municipal valide la composition délibéré en conseil communautaire selon l'accord local suivant :

8 sièges pour les communes de Chamberet et de Treignac, 2 sièges pour les communes d'Affieux et Tarnac, 1 siège avec suppléant pour les autres communes.

Questions diverses

Vu la menace des mesures annonçant la liquidation du réseau comptable des finances publiques,
Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de prendre une motion de soutien.
Prise à l'unanimité.

La séance est levée à 23 h 45